

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

### Réunion du Conseil municipal du 19 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf avril à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le 12 avril 2024, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis en salle du conseil sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Tableau des présences

Conseiller	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET		X	Michel PHILIPPE
Laurence HUZE		X	Alain MIMEAU
Franck LAMBLARDY	X		
Mathieu MARÇAL		X	Raphaël NORBLIN
Jean-Nicolas MASSON		X	Jacky CAPEL
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE	X		
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice **13**  
Présents **8**  
Votants **12**  
Secrétaire de séance : Anne-Maïté TURMEL

Les textes complets des délibérations sont annexés au présent procès-verbal avec

- L'objet de la délibération
- Les votes exprimés par les membres du conseil municipal présents ou représentés

---

## ORDRE DU JOUR

### Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 02 février et du 15 mars 2024

#### I. Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse

Informations diverses

#### III. Finances locales

Vote des comptes administratif et de gestion 2023,  
Dossiers de demandes de subventions diverses – DETR – CD27- FdC  
Subventions aux associations 2024  
Tarifs cimetière communal

#### IV. Urbanisme et environnement

Convention avec le SIEGE27 partenaire en Energie Partagée  
Délibération du candidat retenu pour les travaux de sécurité routière sur les RD63 et RD71

#### II. Commissions et syndicats

#### III. Informations et questions diverses

---

## PROCÈS VERBAL

### Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 02 février et du 15 mars 2024

#### I. Affaires scolaires – Enfance - Jeunesse

Informations diverses

- Carnaval de l'école ;

- Chorale Accord 'Eure le 22 JUIN à l'église de FONTAINE SOUS JOUY

#### II. Finances locales

##### - Budget 2024 :

Vote du compte administratif 2023, Monsieur le maire quitte la salle.

Fonctionnement : solde + 7 467 Euros + report positif des années antérieures + 48 177 euros.

Nouveau solde créditeur = 415 644 Euros.

Ce budget permet de transférer 350 000 euros à la section investissement.

- Investissement : Solde + 149 631 Euros + report positif des années antérieures + 258 946 Euros.

Nouveau solde créditeur = 408 177 Euros.

**Délibération 2024-015 : Acceptée à l'unanimité**

Retour de Monsieur le maire pour le vote du compte de gestion 2023 qui est identique au compte administratif

**Délibération 2024-014 : Acceptée à l'unanimité**

Demande de subventions : Monsieur le Maire présente chaque projet et demande aux conseillers municipaux de l'autoriser à demander des subventions pour chacun des projets cités ci-dessous.

Les projets sont d'ores et déjà inscrits au budget 2024.

- DETR, fonds de concours et Département de l'Eure :

- 10 200 euros : four restaurant scolaire si nécessaire

**Délibération 2024-017 : Acceptée à l'unanimité**

- 6 700 euros : achat table de ping-pong + 1 table de pique-nique au City ;

- 1 950 euros : une table pique-nique, promenade du bord de l'eau.

**Délibération 2024-018 : Acceptée à l'unanimité**

- 1 000 euros : exposition Forêt, achat de roll-up.

**Délibération 2024-019 : Acceptée à l'unanimité**

- 8 000 euros : renouvellement panneaux de rue.

**Délibération 2024-023 : Acceptée à l'unanimité**

- 29 000 euros : Rénovation du chemin menant au point vert communal.

**Délibération 2024-024 : Acceptée à l'unanimité**

Panneaux « promenade au fil de l'eau 20<sup>ème</sup> siècle. Demandé en 2024 pour 2025 au titre de la subvention « Mon village, Mon amour ».

**Subventions aux associations 2024**

Monsieur le maire expose les demandes de subventions des différents clubs, établissements scolaires et associations auxquels les Jovifontains adhèrent et que la commune subventionne pour les projets à venir.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024	
CAPOEIRA	60 €
CFAiE Apprentis Inter consulaire Eure	75 €
CLUB DU ROSEY	315 €
CLUB DES NAGEURS DE PACY	40 €
ESVE Athlétisme Pacy-Menilles	20 €
FONTAINE ESPRIT VILLAGE	200 €
VELO CLUB DE FONTAINE	160 €
JUDO CLUB AUTHEUIL (ASJCAA)	280 €
<b>TOTAL</b>	<b>1150 €</b>

**Règles adoptées par le Conseil Municipal**

Associations du village : 100€ + 5€/adhérent

Associations sportives : 20 €/enfant

École (sauf privée) ou centre de formation : 60 €/élève

**Délibération 2024-016 : Accepté à l'unanimité**

**Tarifs cimetière communal**

Les tarifs n'ont pas été revalorisés depuis 2014. Suite au montant envisagé pour les travaux « reprise et travaux des tombes en abandon », une augmentation est proposée :

- 400 euros pour une concession cinquantenaire. Renouvellement du même nombre d'années : coût identique ;
- 300 euros pour une concession trentenaire. Renouvellement du même nombre d'années : coût identique.
- COLOMBARIUM : 600 euros pour 30 ans, renouvellement 250 euros.

**Délibération 2024-020 : Accepté à l'unanimité**

## **Urbanisme et environnement :**

### **Convention avec le SIEGE27 pour un partenariat en énergie partagée**

Afin de pouvoir profiter des compétences du SIEGE27 quant à la gestion des besoins en énergie des bâtiments communaux, il est au préalable indispensable de faire un audit énergétique des bâtiments. Le montant estimé est de 4 400 euros, avec une participation communale sur la base de 30 % soit 1 300 euros.

**Délibération 2024-021 : Accepté à l'unanimité**

- **Aménagement de types écluses sur les RD63 et RD71** : 4 entreprises ont été sollicitées, 3 ont répondu.

TPN PACY SURE EURE : 49 271 € HT soit 59 125,20 € TTC

SN EURE TP : 46 841,63 € HT soit 56 209,96 € TTC

ENTREPRISE VERLEYEN : 49 999,46 € HT soit 59 999,35 € TTC

La Société SN EURE TP est retenue.

**Délibération 2024-022 : Accepté à l'unanimité**

## **VI – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT**

- Enfouissement rue de l'Aulnaie : Les travaux d'enfouissement devraient reprendre pour un surcoût de fonctionnement de 3 600 €. La part investissement sera minorée de 4 000 €.

**ACCORD DE PRINCIPE : POUR à l'unanimité.**

- Enfouissement rue des Oriots : Coût supplémentaire de 2 000 € pour un linéaire d'enfouissement supplémentaire.

**ACCORD DE PRINCIPE : POUR à l'unanimité**

### **IMPLANTATION PANNEAUX VELOROUTE V41**

La Mairie a reçu le compte-rendu du service concerné.

### **COMMISSIONS, SYNDICATS**

a) Syndicat rivière de l'Eure : Fusion programmée avec syndicat de DREUX.

b) PST : Ateliers avec personnel, aggro et maires afin de définir le projet de cadre social.

Pas de vue globale pour compréhension.

c) Voirie, déchets :

*Voirie* : nouvel organigramme.

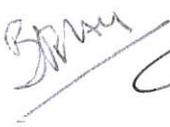
*Déchets* : - retour EPN satisfaisant sur les fréquences de ramassage ;

- Retard en fourniture de bacs plus importants (240 à 260 litres).

Ateliers référents transport : participation à plusieurs ateliers initiés pour l'amélioration du transport scolaire.

d) Coût du transport :

- Collégiens, lycéens le prix de l'abonnement annuel passe de 110 € à 115 €.
- Maternelle et primaires le prix de l'abonnement annuel passe de 55 € à 57 €.
- TAD zones nord et sud agglomération : Taxi bus Fontaine sous Jouy → Evreux aller / retour 8 euros. 8 voyages ensuite supplément. Réservation nécessaire 8 jours avant.

V.BRANDIN- BÉGHIN 	P.BRAY 	J.CAPEL 	N. COMORET <i>Représentée par</i> M.PHILIPPE	L.HUZÉ <i>Représentée par</i> A. MIMEAU 
F.LAMBLARDY 	M.MARÇAL <i>Représentée par</i> R. NORBLIN 	J.N.MASSON <i>Représentée par</i> J.CAPEL 	A.MIMEAU 	R.NORBLIN 
M.PHILIPPE	L. SOULARD Non représenté	A-M TURMEL 		

